

TRIBUNE DE GENÈVE



Le banquier François Rouge sort de prison. Et parle

JUSTICE | 00:01 Le Genevois a été arrêté en novembre 2007 pour blanchiment d'argent et association de malfaiteurs.



© Crédit photo | Le banquier genevois François Rouge | © Michel Perret

ALAIN JOURDAN | 23 AOÛT 2008 | 00H01

Le banquier genevois François Rouge a passé huit mois et demi en prison aux Baumettes, à Marseille. Libéré il y a quelques jours, il ne peut quitter le territoire français. L'affaire qui l'a contraint de quitter la tête de la Banque de Patrimoines Privés a permis de lever un coin du voile sur la guerre à laquelle se livrent en France les parrains du milieu pour contrôler les cercles de jeux.

Pris au piège d'une lutte fratricide entre truands corses et marseillais qui a fait plusieurs victimes, le banquier genevois a essayé sans succès, raconte-t-il, d'actionner ses relais politiques à Paris pour dénouer la situation. Lâché en route par l'associé corse qui l'avait convaincu d'investir dans le Cercle Concorde, il a affronté seul le rouleau compresseur de la justice. Rencontre.

Comment s'est passée votre détention aux Baumettes?

Au début, l'envie de se battre prend le dessus. Et puis cela a été de plus en plus difficile. J'étais à l'isolement complet. Je voyais seulement mon épouse et ma meilleure amie les derniers mois. C'était très dur, même si le personnel a su se montrer très humain.

Vous ne vous attendiez pas du tout à vous retrouver en prison?

Fin novembre, Olivier Bazin m'a donné un rendez-vous dans un restaurant de Meximieux, dans l'Ain. La police m'est tombée dessus. Je n'ai pas compris ce qui m'arrivait.

Et depuis votre sortie?

Les gens pensent qu'on sabre le champagne lorsque les portes de la prison s'ouvrent. Depuis, j'ai plutôt envie de vomir. Je suis moins bien dans ma peau. Je ne comprends pas qu'on me poursuive pour blanchiment. Les documents saisis à Genève montrent que l'argent n'a aucune origine criminelle.

Vous avez le sentiment d'avoir été lâché par vos amis?

Oui. C'est comme un divorce. Il y a eu des merveilles et des horreurs. Mais ce qui m'a le plus atteint, c'est qu'on profite de mon incarcération pour essayer de me soutirer encore de l'argent.

Vous faites allusion à une affaire en particulier?

Plusieurs cas se sont présentés. Mais je pense en particulier à la plainte déposée en

Suisse dans le dossier Méditecnic. Cela fait des années qu'on m'empoisonne la vie avec cette affaire. Le plaignant, Pierre Chamay, et son avocat, Me François Membrez, ont été à nouveau déboutés. Ce qui est terrible, c'est qu'à Marseille, cela a contribué à alourdir le climat de suspicion à mon égard. Je ne remercierai sans doute jamais assez mon avocat, Marc Bonnant, pour l'aide qu'il m'a apportée dans ces moments-là.

Et votre ancien associé, Paul Lantieri?

L'instruction semble démontrer qu'il s'agit d'une immense trahison.

Comment expliquez-vous cette détention aussi longue?

Un banquier suisse, des Corses, des politiques... J'étais forcément, dans l'esprit de la police, le rouage d'un réseau corsico-mafieux. C'était l'affaire du siècle! Le juge était terriblement excité. Il a fallu du temps pour que la justice comprenne que je n'avais pas eu le rôle que l'on m'a prêté.

Certains ont prétendu que Nicolas Sarkozy aurait facilité l'obtention de la licence de jeux du Cercle Concorde.

Qu'en pensez-vous?

En réalité, je n'en sais rien. J'ai appris que des noms circulaient et qu'on avait prêté un rôle à d'anciens sportifs. Ce que je sais, c'est que les cercles de jeux vont aux Corses depuis cinquante ans.

Le nom de Patrick Devedjian a pourtant été cité à plusieurs reprises au cours de l'instruction, non?

Je l'ai rencontré une fois, le 31 juillet 2007. J'ai une relation ancienne avec Patrick Devedjian. Je le considérais comme un relais. Je lui ai expliqué que j'étais victime d'un racket. Je pensais qu'il pourrait me conseiller ou m'aider. Cela n'a pas été le cas.

C'est pour cela que vous avez imaginé, comme vous le reproche la justice, avoir recours à des solutions plus radicales pour régler vos problèmes?

Olivier Bazin a prétendu en garde à vue que j'aurais passé un «contrat» avec un dénommé Ciappa - que je ne connais pas - pour éliminer physiquement deux Corses. Le dossier démontre pourtant que cet homme était hospitalisé et immobilisé depuis des mois! Quant à Barril, je l'ai rencontré deux ou trois fois, pour solliciter son aide afin d'assurer ma sécurité, car je me sentais menacé. C'est Barril qui m'a présenté Olivier Bazin. Ce dernier m'a fait des «offres de services» que j'ai refusées.

Vous n'avez donc jamais passé de contrat avec des tueurs?

Bien sûr que non! Tout a été monté en épingle. Durant sa garde à vue, Olivier Bazin a passé un deal avec la police pour qu'on relâche sa compagne enceinte de cinq mois. C'est lui qui m'a fait venir en France pour qu'on me piège. Il m'a chargé puis s'est rétracté.

Qu'allez vous faire maintenant?

La seule chose pour laquelle je vais me battre, c'est mon acquittement complet. Dans l'immédiat, je veux faire tomber mon interdiction de rentrer en Suisse et être là pour la rentrée scolaire de mes enfants. Ensuite, toutes les options sont ouvertes, notamment par rapport à la banque.

Une partie de poker menteur

Réouverture controversée Le 19 juillet 2005, le Ministère français de l'intérieur autorise la réouverture du Cercle Concorde, un cercle de jeux. Le cabinet de Nicolas Sarkozy passe outre les conclusions du rapport sur la criminalité organisée en Corse, publié en 2000, qui souligne le rôle trouble d'un certain Paul Lantieri, l'associé de François Rouge.

Le 30 novembre 2006, les tables de poker de la rue Cadet sont inaugurées par le Tout-Paris.

Les tontons flingueurs Parmi les actionnaires, les clans qui se disputaient vingt ans plus tôt le contrôle de ce cercle très convoité. Parmi eux, Edmond et Jean-François Raffali, mais aussi Paul Lantieri, issu d'un clan rival de Corse du Sud.

Lantieri, ami des stars et des politiques, a convaincu son ami François Rouge d'entrer dans l'aventure.

Les ennuis commencent

Le 7 avril 2006, une figure du milieu, Farid Berrahma, est abattu à Marseille par un commando. L'un des tireurs est identifié et arrêté. Il s'agit d'Ange-Toussaint Federicci, une pointure du milieu proche de Paul Lantieri. Retour de balles? Le 20 septembre 2007, Marcel Ciappa, un autre truand proche de Paul Lantieri, est abattu sur son lit d'hôpital.

Coup de filet

Le 27 novembre 2007, la police ferme le cercle et procède à un vaste coup de filet. Paul Lantieri est le seul à en réchapper.

Le parrain

Au cours de l'opération, les policiers arrêtent Roland Cassone, 63 ans, l'un des

«parrains» du sud de la France. L'homme est en train de tailler la haie de son jardin vêtu d'un gilet pare-balles, un pistolet automatique dans la poche.

L'ancien gendarme

Les policiers ramènent aussi dans leurs filets Paul Barril, ancien de la cellule élyséenne de François Mitterrand. François Rouge, qui n'a pas trouvé les soutiens politiques escomptés pour remettre de l'ordre au sein du cercle, est allé chercher conseil auprès de l'ancien gendarme reconverti dans la sécurité privée. Barril est consulté mais ne donne pas suite. Il renvoie François Rouge vers Olivier Bazin, un familier des réseaux françafrique. (aj)

Tribune de Genève © Edipresse Publications SA

TRIBUNE DE GENÈVE